

Tribunal d'opinion

Liste des juges et court CV

1. Jaap Doek (néerlandais) : j.e.doek@rechten.vu.nl

Jaap E. Doek est professeur de droit à la Vrije Universiteit à Amsterdam (en droit de la famille et des jeunes). Il est en outre Vice-Président de la Cour d'Appel d'Amsterdam et a été juge de la jeunesse à La Haye (1978-1985).

Jusqu'en février 2007, il était membre et Président du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Il a été membre fondateur de la Société internationale de prévention des enfants abusés et négligés (ISPCAN) et membre du Conseil d'administration de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille.

Entre 1999-2000 il a été président de l'Association européenne des facultés de droit (ELFA).

2. Nigel Cantwell (français) : cantabene@gmail.com

Fondateur de Défense des enfants International à Genève en 1979. DEI a joué un rôle moteur dans l'élaboration et l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant et des Règles des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de leur liberté..

De 1998 à 2003 il était responsable de l'unité « application des normes internationales » au Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF à Florence.

Il est actuellement consultant en protection de l'enfance, notamment pour l'UNICEF.

3. Gervais Gatunange (français) : gatunange@yahoo.fr

Gervais Gatunange est docteur en droit et a suivi différentes autres formations dans le domaine des droits de l'homme.

Il enseigne à la Faculté de Droit de l'Université du Burundi (et dans d'autres universités de la sous-région) dont il est Membre du Conseil d'Administration et a occupé diverses fonctions dans le domaine de la justice : membre non permanent de la Cour constitutionnelle, membre du Conseil supérieur de la magistrature, Vice-président de la Commission nationale de législation et Juge près le Tribunal de Grande Instance de Bujumbura

Il est responsable et Président du comité scientifique du diplôme supérieur spécialisé (DESS) en droits de l'homme et résolution pacifique des conflits et est Président de la Commission Technique Juridique nationale chargée de préparer les textes de lois prévus par les Accords d'Arusha.

4. Eugeen Verhellen (néerlandais) : eugeen.verhellen@pandora.be

Eugeen Verhellen est professeur émérite de l'Université de Gand. Il a fondé le Centre des droits de l'enfant au sein de cette même université. Il est actuellement conseiller en matière de droits de l'enfant pour de nombreuses ONG et pour les Nations Unies.

Il est en outre Vice-Président de UNICEF Belgique.

5. Fatna El Bouih : elbfatna@hotmail.com

Fatna El Bouih a une formation de sociologue et a en outre suivi de nombreuses formations en droits de l'homme. Elle a enseigné la langue arabe et écrit de nombreux articles et publications.

Elle est membre fondateur de l'observatoire marocain des prisons, de l'association INSAF, du centre d'écoute des femmes victimes de violences et est actuellement et active au sein de l'association relais / prison-société dont elle est membre fondateur.

6. Réginald de Béco (français) : reginald.debeco@wery.com

Avocat au barreau de Bruxelles, Réginald de Béco est spécialiste en droit pénal et en droits de l'Homme. Ancien membre du conseil de l'Ordre et ancien président du Bureau de Consultation et de Défense, il est également membre fondateur de « l'Institut des droits de l'Homme » du barreau de Bruxelles.

Président d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme, il en préside la Commission Prisons. Il préside par ailleurs la Commission de Surveillance de la Prison de Forest-Berkendael à Bruxelles.

Membre fondateur de l'a.s.b.l. « Avocat des Jeunes » du barreau de Bruxelles, il en est actuellement président. Il est aussi membre fondateur et président de l'a.s.b.l. "A.D.E.P.P.I . - Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées", ainsi que membre fondateur et président d'honneur de l'a.s.b.l. "Le Projet Lama - Centre d'accompagnement thérapeutique pour toxicomanes".

7. Geert Decock (néerlandais) : gdecock@fransbaert-law.be

Geert Decock est licencié en droit et en criminologie. Il est avocat au barreau de Gand et enseigne le droit pénal et le droit de la jeunesse dans une Haute Ecole à Gand. Il est en outre agréé comme médiateur familial et très impliqué dans le monde associatif en lien avec la jeunesse (Centres de prestations réparatrices, espaces-rencontres, ...). Il est également membre du comité de rédaction de la revue « Tijdschrift voor Jeugdrecht- en Kinderrechten ».